



SBK
ASI ... la voix infirmière

Rapport annuel



2022

Politique professionnelle 4

Initiative sur les soins infirmiers: la politique trop lente à agir

Association 6

Assemblée des délégués: sortir des chiffres rouges

Financement des soins 8

Système de financement: pour une utilisation solidaire et efficace des ressources

Formation 10

e-log: une plateforme de formation unique et sécurisée

Prestations 12

Protection juridique: que faire en cas de licenciement abusif?

Evolution des soins 14

Le changement climatique et son importance pour l'ASI

L'ASI en chiffres 16

Evolution des membres
Finances
Organisation



Impressum

Editeur:
ASI
3001 Berne, www.sbk-asi.ch

Photo de couverture: Manu Friederich
Photos: Martin Glauser, pages 8, 9 (en bas), 10, 11, 12, 13.
Les autres photos ont été prises par des collaborateurs de l'ASI.

Conception/production:
ASI, Stämpfli Communication, Berne



Chère lectrice, cher lecteur,

Revenir sur nos activités de l'année 2022 est l'occasion de saluer tout le travail réalisé.

Il s'agit d'une grande année pour l'ASI: douze mois après le succès de l'initiative sur les soins infirmiers dans les urnes, le Parlement a adopté la loi fédérale sur l'offensive de formation et le domaine de responsabilité propre pour les infirmières et les infirmiers. Fruit d'un travail politique intense et soutenu, ce pas majeur devra être suivi urgemment par le deuxième paquet de mesures relatives à la mise en œuvre de l'initiative.

Cette rétrospective met en lumière la diversité des dossiers qui sont suivis et défendus avec compétence et rigueur par votre association professionnelle tout au long de l'année pour faire valoir la voix infirmière. Mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers, développement des soins, financement des prestations, formation, protection juridique et tant d'autres thèmes sont au cœur du travail de l'ASI.

Ce travail conséquent ne peut être accompli que grâce à toutes les personnes impliquées, aux collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat central de l'ASI, ainsi qu'aux collègues dans les sections, associations membres, commissions, groupes d'intérêts communs et autres organes. Nous leur adressons ici un immense merci.

Nous vous souhaitons une excellente lecture!

Sophie Ley
Présidente de l'ASI

Franz Elmer
Vice-président de l'ASI



Politique professionnelle

Focus sur des soins infirmiers forts

Initiative sur les soins infirmiers: la politique trop lente à agir

Approuvée par le peuple en novembre 2021, l'initiative sur les soins infirmiers sera mise en œuvre en deux étapes par le Conseil fédéral, comme il l'a communiqué lors de sa première séance en 2022. Dans l'intervalle, la pénurie de personnel s'est aggravée. Les développements internationaux et les retours d'information des institutions de santé suisses ont été de grandes sources de préoccupation pour l'ASI. Les absences de collaborateurs et les nombreux postes vacants étaient déjà inquiétants au début de l'année dans tous les secteurs de soins.

Ces dysfonctionnements ont été clairement communiqués au conseiller fédéral Alain Berset en avril 2022. En mai, le Conseil fédéral a soumis au Parlement la première étape de mise en œuvre de l'initiative comprenant une offensive de formation et un domaine de responsabilité propre. Le processus parlementaire a suivi, l'ASI a mené des entretiens avec des politiciens et a préparé les débats parlementaires avec des associations partenaires.

En décembre, le moment est venu. Le Parlement a approuvé cette première étape: l'offensive de formation, pour laquelle la Confédération a accordé 469 millions de



Les soignants signent des revendications visant à stopper les abandons dans la profession.

francs, ainsi que le domaine de responsabilité propre. Une victoire historique: l'ASI s'est battue pendant vingt ans pour que les soins infirmiers obtiennent la part de responsabilité qui leur revient sur le plan professionnel. A l'avenir, les infirmières et infirmiers pourront facturer certaines prestations de soins directement aux assurances-maladie sans ordonnance médicale – un pas immense qui éloigne les soins infirmiers du statut d'auxiliaire du corps médical.

Le 26 novembre 2022, un an après l'acceptation de l'initiative sur les soins infirmiers, plus de 700 infirmières et infirmiers se sont réunis dans le cadre de l'Alliance du personnel de santé pour adresser un nouveau signal sur la Place fédérale, à Berne. Ils en ont appelé à cinq mesures immédiates nécessaires pour stopper les abandons dans la profession. Formulées par l'ASI et ses partenaires, ces «Big 5» montrent aux décideurs dans quels domaines il faut impérativement agir pour inciter les infirmières et infirmiers à rester dans la profession: le temps de travail, les salaires, les allocations, les vacances et la garde des enfants. En d'autres termes: plus de temps – plus d'argent – une meilleure conciliation entre vie privée et professionnelle. Il faut également que l'ensemble du temps de travail soit enfin enregistré et que la loi sur le travail soit appliquée.

Depuis le début de l'année 2022, environ 300 infirmières et infirmiers quittent chaque mois la profession. L'ASI a suggéré des interventions politiques qui mettent toutes en évidence le fait que les cantons ont des obligations et doivent agir d'urgence.



Les revendications de l'ASI et de l'Alliance du personnel de santé.

Poursuivre l'engagement pour des soins infirmiers forts

Des prix internationaux prestigieux: la présidente de l'ASI Sophie Ley et la secrétaire générale Yvonne Ribi ont reçu des distinctions récompensant des réalisations et un leadership extraordinaires. Le prix Héroïne de la santé 2022 leur a ainsi été décerné par l'organisation Women in Global Health. Sophie Ley a également été couronnée à Ottawa du prix Reconnaissance du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF).

Webinaires – de nouveaux événements informatifs pour les membres: le 28 novembre 2022, un an jour pour jour après la victoire de l'initiative sur les soins infirmiers en votation populaire, l'ASI a informé ses membres de la

mise en œuvre de l'initiative en organisant un webinaire. Environ trois cents membres y ont participé.

Un intense travail de relations publiques: même après la campagne de votation, l'ASI continue d'être extrêmement sollicitée par les médias. La voix infirmière s'est donc faite entendre à plusieurs reprises dans les journaux quotidiens ainsi que dans les émissions politiques et économiques de la radio et de la télévision suisses. L'ASI a publié plus de vingt communiqués de presse et tenu de nombreuses conférences dans des centres de formation et au sein d'organes politiques.



Le duo pilotant l'ASI, Sophie Ley (absente de la photo) et Yvonne Ribi, a été honoré par le prix Héroïne de la santé 2022.



La 44^e Assemblée des délégués, à nouveau en présentiel après la pandémie.

Focus sur des soins infirmiers forts

Assemblée des délégués: sortir des chiffres rouges

Après deux ans d'interruption due à la pandémie, la 44^e Assemblée des délégués s'est à nouveau tenue en présentiel, à Berne. L'orientation financière de l'ASI a fait l'objet d'âpres discussions. L'année de la votation de l'initiative sur les soins infirmiers a heureusement produit un excédent de recettes, mais l'association prévoit une perte pour les années suivantes. Celle-ci ne pourra être compensée à court terme que par des recettes supplémentaires. Les délégués ont rejeté de justesse un système de cotisation basé sur les salaires. Ils se sont prononcés en faveur d'une cotisation spéciale à affectation déterminée

de 20 francs par membre, limitée aux années 2023 et 2024. Elle servira à financer le travail politique et de partenariat social mené par l'ASI.

Les soins infirmiers sont désormais ancrés dans la Constitution grâce au large Oui à l'initiative sur les soins infirmiers obtenu dans les urnes en 2021. Il s'agit maintenant d'élaborer des lois efficaces à partir de l'article constitutionnel. Il revient à l'ASI d'assumer un rôle de leader – elle est la seule voix infirmière. Elle se bat pour que toutes les revendications de l'initiative soient reprises et non pas affaiblies – une mission aussi décisive qu'extraordinaire qui dépasse les activités ordinaires de l'ASI.



Applaudissements nourris des membres de l'ASI pour l'élection de Barbara Gysi comme membre d'honneur.

Poursuivre l'engagement pour des soins infirmiers forts

Nouveau membre d'honneur de l'ASI: c'est par des applaudissements nourris que l'Assemblée des délégués a nommé la conseillère nationale Barbara Gysi membre d'honneur. Elle s'engage depuis des années dans la Berne fédérale pour les soins infirmiers et se bat aux côtés de l'ASI pour la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers.

Nouveaux services: l'ASI crée un site web moderne et orienté vers l'utilisateur: www.sbk-asi.ch. Il propose un nouveau portail pour les membres, dans lequel il est possible d'accéder directement à l'édition numérique de la revue «Soins infirmiers».

Journée internationale des infirmières du 12 mai 2022: lors de Marches pour les soins (Walks of Care) à Berne, Bellinzone, Bâle, Soleure et Aarau, infirmières et infirmiers ont exigé des mesures immédiates afin d'éviter que davantage de personnes quittent la profession. Dans d'autres sections, les célébrations ont été complétées par des demandes adressées aux politiciens. Ces Marches pour les soins ont été largement relayées dans les médias.

L'ASI dépend de ses bénévoles: un immense merci aux nombreux bénévoles qui font vivre l'association. Que ce soit en tant que délégués, dans les sections, les associations spécialisées ou les commissions, ils sont indispensables.



Un engagement infatigable pour les soins infirmiers: la conseillère nationale Barbara Gysi (g.), ici aux côtés d'Yvonne Ribli, très émue par son titre de membre d'honneur de l'ASI.

Financement des soins



Focus sur des soins infirmiers forts

Système de financement: pour une utilisation solidaire et efficace des ressources

L'ASI s'oppose au rationnement des prestations de soins. Le système de santé doit se baser sur les besoins des patients et non sur des intérêts financiers. Les ressources doivent être utilisées de manière solidaire et efficace, et les mesures d'économie ne doivent pas se faire au détriment du personnel soignant. A ces fins, l'ASI a défendu les intérêts des infirmières et infirmiers lors d'auditions au Conseil national sur le programme de maîtrise des coûts, dans les échanges avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur le financement de la démence, dans les discussions sur les DRG ou le financement des soins dans les EMS et les organisations d'aide et de soins à domicile.

Financer les soins de manière adéquate

L'ASI est impliquée dans toutes les structures tarifaires afin que les prestations de soins soient indemnisées de manière adéquate. Ce n'est que lorsqu'il y a suffisamment d'argent à disposition que des investissements peuvent être faits dans les conditions de travail et la qualité des soins.

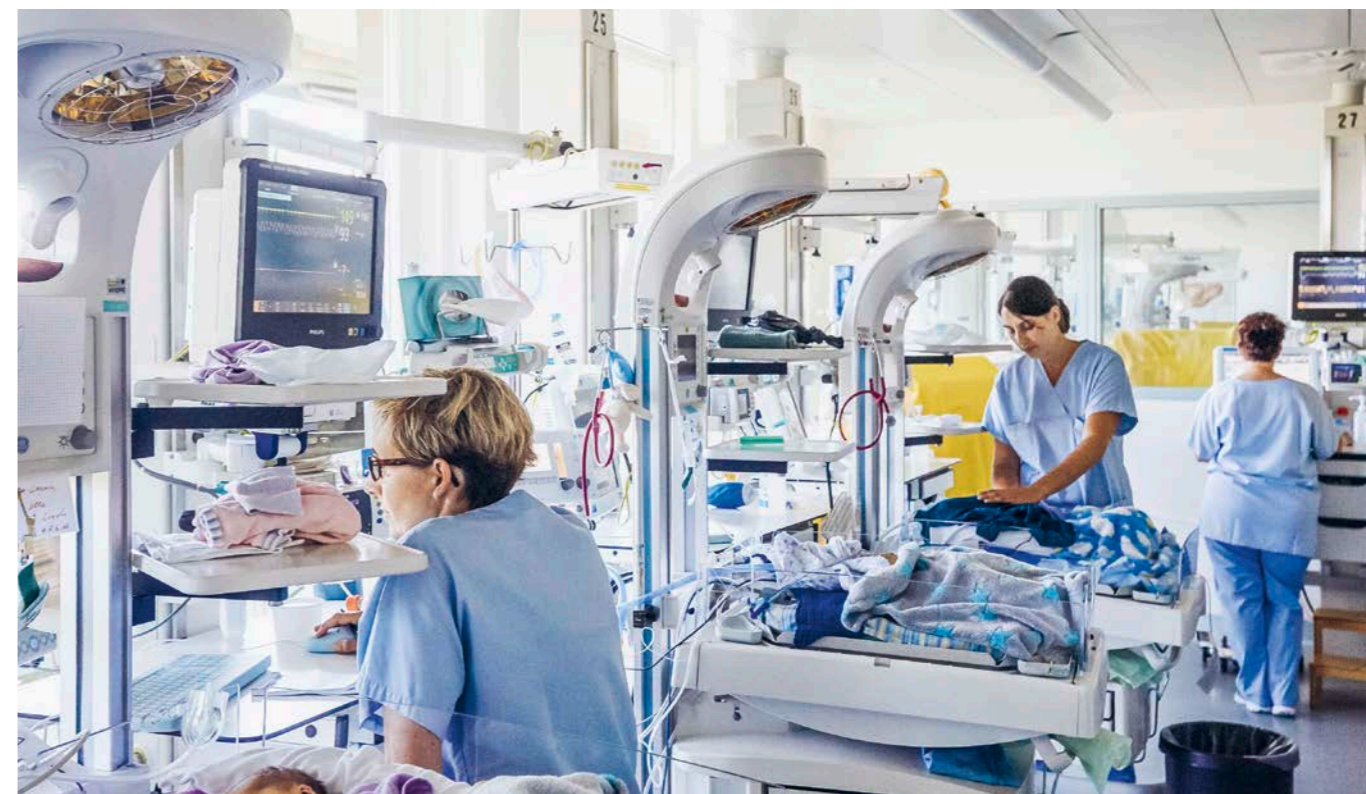
- En janvier 2022, la nouvelle structure tarifaire pour la réadaptation hospitalière (ST Reha) a été introduite. L'ASI participe aux discussions sur la manière dont ces prestations peuvent être codées dans ST Reha.
- Chaque année, des experts nommés par l'ASI sont consultés par l'Office fédéral de la statistique dans le cadre de l'examen des demandes de modification dans SwissDRG.
- Le Conseil fédéral a été chargé de créer les bases légales nécessaires pour qu'un traitement et une prise en charge adaptés aux besoins de toutes les personnes en fin de vie soient garantis dans toute la Suisse (motion 20.4264). L'ASI s'implique à cet effet dans un groupe de travail pour le financement correspondant.
- L'ASI œuvre avec des partenaires au développement, à la qualité et au financement du rôle d'infirmière de pratique avancée (infirmière avec MSc en soins infirmiers et orientation clinique).



Les services d'urgence manquent également de personnel qualifié.



La pénurie de personnel est perceptible dans tous les services.



2022: 300 soignants quittent la profession chaque mois.

Formation



Plus de 12 000 personnes utilisent la plateforme de formation continue e-log.

Focus sur des soins infirmiers forts

e-log: une plateforme de formation unique et sécurisée

Début janvier 2022, les résultats d'une analyse de marché ont été présentés aux exploitants d'e-log, de l'ASI et de la Fédération suisse d'intérêts des infirmières et infirmiers anesthésistes (FSIA). Dans le cadre de cette analyse, les membres des quinze associations professionnelles qui utilisent e-log avaient été interrogés sur l'attractivité du marché, la compétitivité ainsi que le potentiel d'e-log. Verdict? e-log occupe une position unique sur le marché par l'étendue des fonctions proposées aux utilisateurs et qui sont reliées entre elles – de la recherche et de l'inscription de formations continues à la documentation de toutes les activités de formation tout au long de la vie professionnelle. Grâce au système unique des points log, les prestations de formation peuvent en outre être mesurées quantitativement, comparées et vérifiées par rapport aux exigences des associations professionnelles et des employeurs.

Outre ces résultats positifs, e-log a également un potentiel d'amélioration en matière stratégique et d'étendue des fonctions. La plateforme doit être soutenue à l'avenir par d'autres partenaires dans l'objectif d'exploiter les synergies et de répartir les charges financières et personnelles des exploitants entre plus d'acteurs.

e-log a également été soumis à un test d'intrusion, et la protection et la sécurité des données ont été vérifiées. Le résultat est positif: la plateforme sur laquelle sont enregistrées toutes les données des utilisateurs d'e-log est sûre. Toutefois, le site web présente des lacunes en matière de sécurité, raison pour laquelle il sera adapté au printemps 2023.

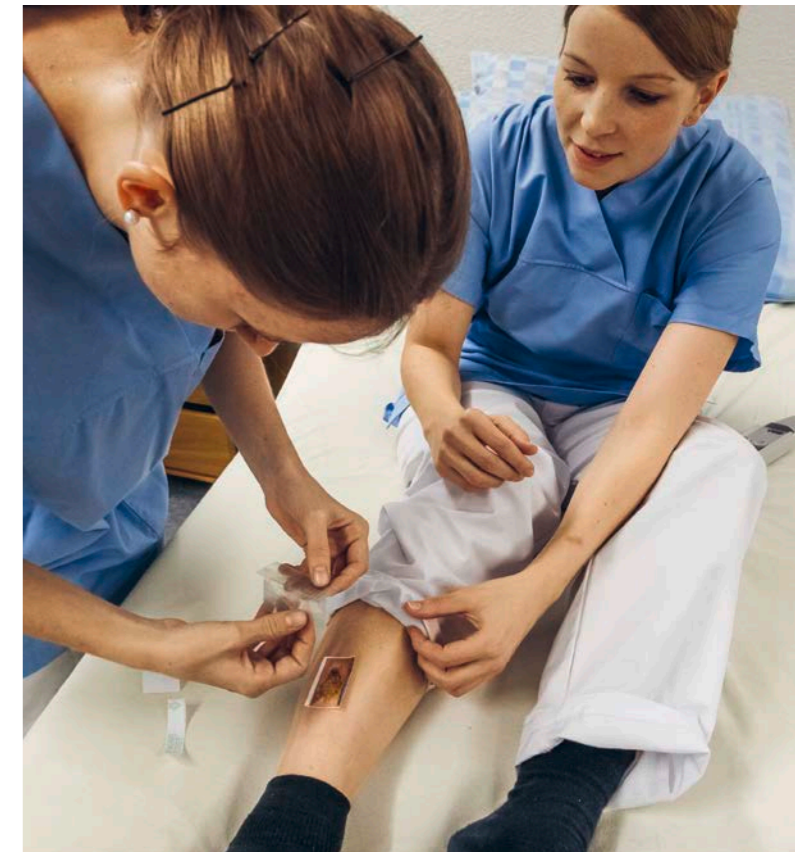
Poursuivre l'engagement pour des soins infirmiers forts

e-log: en 2022, le département Formation a examiné au total 695 demandes de label e-log et en a accepté 686. Fin 2022, 12 930 utilisateurs étaient inscrits sur e-log, dont 4104 sont membres de l'ASI.

Obtention a posteriori du titre HES en soins infirmiers (OPT en soins infirmiers): le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) s'est montré ouvert à l'idée d'examiner la révision de l'ordonnance relative à l'OPT en soins infirmiers. Le groupe de travail OPT a commencé ses travaux en février 2022 et a finalisé les propositions de l'ASI pour une adaptation de l'ordonnance.

Formation postdiplôme d'infirmière en salle d'opération: depuis 1975, l'ASI réglemente en collaboration avec l'Association des chirurgiennes et chirurgiens suisses (SSC) la formation postdiplôme d'infirmière en salle d'opération. Le nombre de diplômés stagne à environ vingt personnes par an depuis de nombreuses années. La responsable du département Formation a donc élaboré une stratégie pour l'orientation future de la formation continue. Une enquête sur les besoins a été réalisée à partir de l'automne 2022 en collaboration avec H+ et l'OdASanté.

Engagement national au sein de l'OdASanté: l'ASI défend les intérêts de ses membres dans la commission de développement du plan d'études cadre en soins infirmiers ES, dans la commission d'assurance qualité de l'examen professionnel en soins de longue durée et accompagnement professionnel et qualité d'assistant en soins et santé communautaire. En 2022, des décisions concernant la révision des bases de la formation ont été prises dans ces organes.



Dans un monde de la formation en pleine mutation, l'ASI défend les intérêts des professionnels actuels et futurs.

Nombre de titres délivrés en 2021 et 2022

Année	Certificats ASI Cliniciennes I		Certificats ASI Domaine OP		Attestation – conseil en diabétologie	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Total des certificats /diplômes/attestations	36	41	18	20	9	8

Prestations



Focus sur des soins infirmiers forts

Protection juridique: que faire en cas de licenciement abusif?

Anna dirige avec succès le service de soins d'un établissement médico-social depuis six ans lorsqu'elle reçoit une lettre de licenciement signée par le président du conseil de fondation et le directeur de l'établissement. Les faits ont commencé un an et demi plus tôt. Le président de la fondation et un autre membre du conseil de fondation estiment que la confiance est rompue entre elle et le personnel. Cette déclaration est en contradiction flagrante avec tous ses entretiens d'évaluation.



L'ASI apporte un soutien efficace en cas de conflit au travail.

Une intrigue se cache derrière ces accusations fabriquées de toutes pièces. Des messages Whatsapp rendus publics l'ont clairement démontré. Le directeur de l'EMS, qui appréciait Anna, a été contraint par son supérieur de cosigner le licenciement en toute connaissance de cause. Pour Anna, il était clair qu'elle n'accepterait en aucun cas ce dernier.

L'ASI lui a accordé la protection juridique et, avec son avocat, elle a saisi la justice. Après l'échec de la procédure de conciliation et face au manque de compréhension de la partie adverse, Anna a attaqué son ancien employeur devant le tribunal du travail. Elle a fait valoir que le licenciement était abusif et a en outre exigé un certificat de travail correct. Deux ans plus tard, le tribunal des prud'hommes a rendu son jugement: dans ses motifs, le tribunal a démonté les arguments de l'EMS et donné raison à Anna. Mais l'ancien employeur ne l'a pas accepté et a porté le jugement des prud'hommes devant le tribunal cantonal. Cela lui a coûté cher: le tribunal cantonal est arrivé à la conclusion que le licenciement était clairement abusif et a confirmé le jugement des prud'hommes. L'ancien employeur devra verser à Anna plus de 30 000 francs d'indemnités, lui rembourser ses frais d'avocat à hauteur d'environ 25 000 francs et payer les frais de justice à hauteur de 3 500 francs.

Il s'agit de l'un des nombreux cas conclus par la protection juridique de l'ASI. Sur un total de 96 demandes traitées, 78 ont été clôturées. Le coût total des dossiers clôturés en 2022 s'élève à 573 202 francs. Au 31 décembre 2022, 128 dossiers restaient ouverts.



Les prises de positions éthiques et les recommandations de l'ASI soutiennent les équipes.

Poursuivre l'engagement pour des soins infirmiers forts

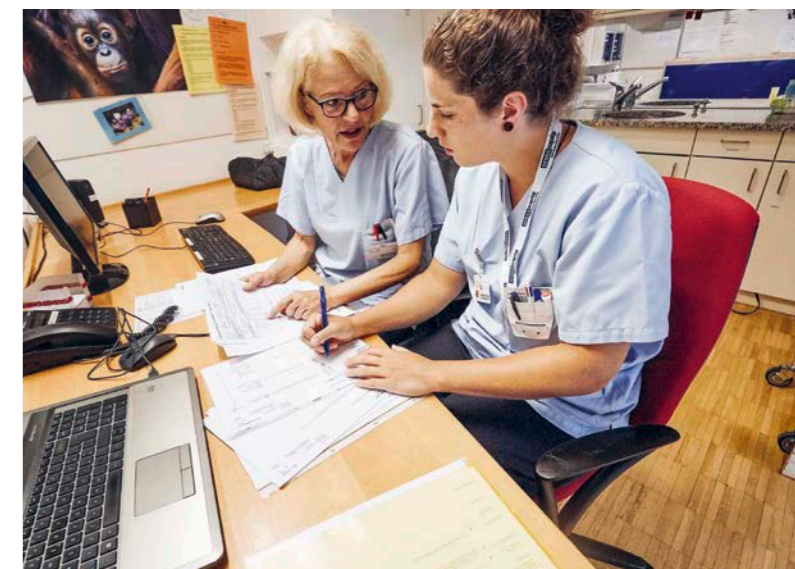
La revue Soins infirmiers toujours à la pointe de l'actualité infirmière: ce qui est important pour l'ASI est également thématiqué dans la revue Soins infirmiers, comme l'analyse de l'initiative sur les soins infirmiers, le recours au travail temporaire mais aussi des tabous tels que le racisme dans les équipes de soignants.

Extension des offres partenaires: en mars, la protection juridique Multi a été lancée en collaboration avec Coop Protection juridique SA. Elle complète de manière optimale la protection juridique professionnelle dont bénéficient tous les membres de l'ASI. La nouvelle offre assure les membres et les personnes de leur famille vivant sous le même toit pour tout ce qui concerne la circulation, les loisirs et le domaine privé.

Prestations numériques: suite à l'introduction d'un nouveau système de gestion des membres, ces derniers ont désormais accès à leurs données via le nouveau portail des membres depuis l'automne 2022. Ils peuvent ainsi les mettre à jour eux-mêmes 24 heures sur 24. La carte de membre papier a été remplacée par une carte numérique.

La Fondation de secours de l'ASI apporte son soutien dans les situations d'urgence: en 2022, elle a également soutenu des membres de l'association en difficulté financière en raison de leur âge, d'une maladie, d'un accident, d'une forme d'invalidité ou du chômage en leur versant 14 377,90 francs. Elle a pris en charge le paiement de la cotisation de 49 membres de l'ASI pour un montant total de 9 443 francs.

Au cours de l'exercice 2022, une perte annuelle de 144 562,27 francs a été enregistrée en raison d'importantes pertes de change. La perte d'exploitation s'élève à 34 936,45 francs.



Les membres de l'ASI ont désormais accès à leurs données 24 heures sur 24.

Développement des soins infirmiers



Focus sur des soins infirmiers forts

Le changement climatique et son importance pour l'ASI

Déjà perceptibles aujourd'hui, les effets du changement climatique ont de graves répercussions sur la santé humaine: l'augmentation de la fréquence des vagues de chaleur et des phénomènes météorologiques extrêmes entraînent des modifications des schémas des maladies infectieuses et aggravent les problèmes de santé existants dans le monde entier.

L'ASI considère qu'il est impératif de répondre à ces défis de manière stratégique. Elle met l'accent sur la prévention et l'impact du changement climatique. Une première activité publique sur ce thème – un keynote sur le climat et la santé lors du Congrès suisse des soins infirmiers 2022 – a suscité un écho extrêmement positif. Les oratrices principales ont su convaincre les participants au congrès du lien entre le changement de climat et la santé humaine.

Création du groupe de travail Climat et santé. En 2022, le Secrétariat central de l'ASI a créé un groupe de travail Climat et santé. En collaboration avec ses membres, l'ASI souhaite élaborer des bases qui permettront aux personnes intéressées de s'engager pour le climat.

L'ASI a rejoint l'Alliance climatique Suisse. Alliance climatique Suisse fédère plus de 130 organisations de la société civile qui s'engagent ensemble pour la justice climatique et la préservation de nos moyens d'existence. Depuis 2022, l'ASI est membre de cette structure.



Sophie Ley suit les débats sur la mise en œuvre de l'initiative en direct au Palais fédéral.

Poursuivre l'engagement pour des soins infirmiers forts

Le nouvel article sur la qualité dans la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) est source de changements: l'ASI est représentée à travers sa présidente au sein de la commission fédérale de la qualité. L'ASI est impliquée avec Curacasa dans les négociations des contrats qualité et s'engage dans d'autres projets, par exemple dans l'avant-projet de lignes directrices nationales pour les soins infirmiers.

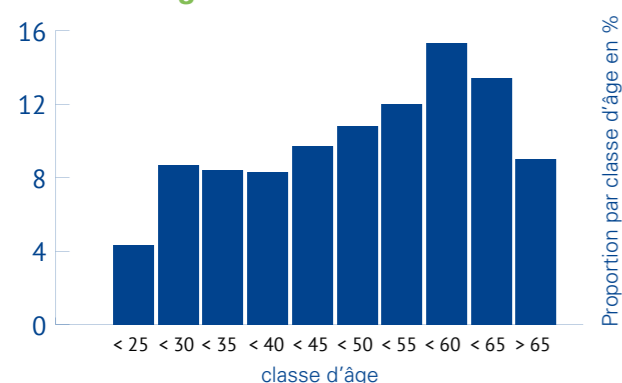
Transformation numérique – classification mondiale des soins infirmiers: le Conseil international des infirmières (CII) a développé sa propre classification des soins infirmiers, la Classification internationale de la pratique infirmière (ICNP), utilisée sur tous les continents. Dans sa version anglaise, l'ICNP a déjà été intégrée à SNOMED CT et donc dans la classification médicale pour le dossier électronique du patient en Suisse. L'ASI s'engage avec eHealth Suisse en la matière.

Les webinaires renforcent les échanges avec les membres de l'ASI: de nombreux membres ont profité de l'échange direct lors de webinaires. Par exemple, dans le domaine de l'éthique, sur le thème de la détresse morale ou sur la révision du code de déontologie du CII.

Les membres de l'ASI de 2013 à 2022

Année	Cotisation entière	Cotisation réduite	Sans activité prof.	Etudiant(e)s	Indépendant(e)s	Total
2022	11 927	4 589	3 040	2 145	2 603	24 353
2021	11 959	4 773	3 159	2 656	2 476	25 072
2020	11 594	4 876	3 157	2 678	2 262	24 617
2019	11 362	4 988	3 182	2 761	2 152	24 497
2018	11 593	5 250	3 205	2 380	2 001	24 479
2017	12 429	5 427	3 318	1 463	1 875	24 512
2016	12 679	5 537	3 421	1 297	1 739	24 673
2015	12 937	5 746	3 517	1 231	1 577	25 008
2014	12 655	5 763	3 653	1 069	1 584	24 724
2013	12 608	5 887	3 756	307	1 517	24 075

Classes d'âge nouveaux membres 2022



Statistiques des membres

En 2022, l'ASI a enregistré pour la première fois depuis 2018 une baisse du nombre de ses membres. Après la victoire dans les urnes de l'initiative sur les soins infirmiers, les nouvelles inscriptions ont diminué d'un tiers par rapport à l'année précédente. 1768 infirmières et infirmiers ont adhéré à l'ASI et à ses sections, contre 2699 l'année précédente. Depuis 2021, les démissions ont continué à augmenter. Au total, 2475 membres ont résilié leur adhésion. La plupart d'entre eux n'ont pas indiqué pourquoi, mais les baby-boomers partent à la retraite et la plupart des départs ont eu lieu dans la catégorie d'âge de 60 à 65 ans. Cependant, toutes les catégories de membres ont connu une diminution par rapport à l'année précédente. Seules les infirmières indépendantes ont vu leur nombre de membres augmenter de 5%.

L'évolution des effectifs varie fortement d'une région à l'autre. En 2021, neuf sections ont renforcé le nombre de leurs membres. En 2022, il s'agissait de trois sections, toutes de Suisse latine. Au total, l'ASI a perdu 2,9% de ses membres l'année dernière.

Statistique des membres par section

Section	31.12.2022	Augmentation/baisse
10 AG/SO	1982	-2,0%
11 BS/BL	1594	-4,9%
12 BE	4405	-4,1%
13 FR	963	5,2%
14 GE	932	-2,2%
15 GR	641	-2,9%
16 Suisse centrale	1624	-2,1%
17 NE/JU	940	4,7%
18 SG/TG/APP	2861	-3,0%
19 TI	1299	1,4%
20 VD	1961	-2,8%
21 ZH/GL/SH	4284	-5,1%
22 VS	867	-6,8%
Total membres	24 353	-2,9%

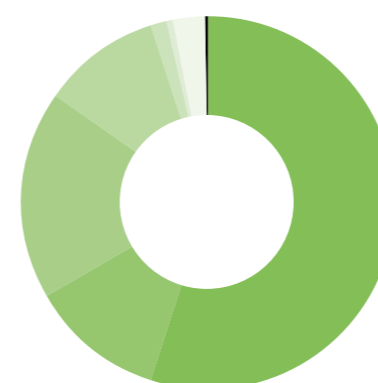
En ce qui concerne la répartition par âge (voir graphique), les personnes âgées de 55 à 60 ans constituent le groupe le plus important. Dans les années à venir, l'objectif sera de réduire le déficit de jeunes membres si l'on veut éviter un nouvel affaiblissement de l'association.

Finances

Provenance des moyens financiers

Total: 5,121 mio. francs

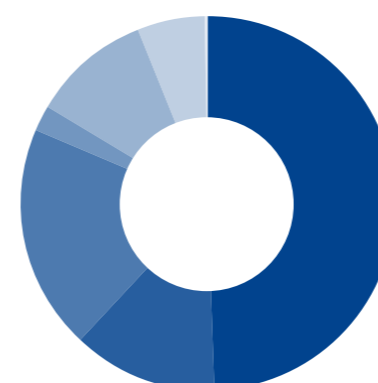
- 55,0% Cotisations des membres
- 11,7% Produits divers
- 18,2% Produits des ventes et prestations
- 10,3% Produits des annonces
- 1,4% e-log
- 0,6% Produits des taxes
- 2,7% Manifestations formation continue
- 0,1% Produits financiers



Utilisation des moyens financiers

Total: 4,947 mio. francs

- 47,8% Personnel
- 12,2% Autres frais d'exploitation
- 18,6% Contributions
- 2,1% Honoraires
- 10,1% Frais directs revue
- 5,6% Frais directs formation continue
- 0,1% Frais de capitaux
- 0,0% Impôts



Compte de pertes et profits ASI*

Produits (en K-francs)	CHF	%
Cotisations des membres	2817	55,0
Manifestations formation continue	136	2,7
Produits des annonces	528	10,3
Produits des taxes	33	0,6
Produits des ventes et prestations	933	18,2
e-log	73	1,4
Produits financiers	4	0,1
Produits divers	597	11,7
Total	5121	100
Charges (en K-francs)		
Frais directs revue	518	10,1
Frais directs formation continue	287	5,6
Personnel	2450	47,8
Honoraires	109	2,1
Autres exploitations	625	12,2
Contributions	954	18,6
Frais de capitaux	3	0,1
Impôts	1	0,0
Total	4947	96,6
Cash flow	174	3,4
Amortissements	74	1,4
Résultat d'exploitation avant imputation des fonds et des réserves	100	2,0
Report aux fonds	552	10,8
Prélèvements de fonds	336	6,6
Résultat d'exploitation	-116	-2,3
Résultat exceptionnel	0	0,0
Résultat d'exercice	-116	-2,3

* sous réserve d'approbation par l'Assemblée des délégués

Capital de la Fondation de secours

	2021 CHF	2022 CHF
Etat au 1 ^{er} janvier	888 142	955 544
Excédent/déficit	67 402	144 562
Etat au 31 décembre	955 544	810 982

Organisation

Etat au 21 mars 2023

Comité central

Sophie Ley, présidente de l'ASI
Franz Elmer, vice-président de l'ASI
Dante Cheda
Barbara Dätwyler Weber
Giosuè Di Donato
Brigitte Garessus
Azra Karabegovic
Louise Tido Kazé
Maya Zumstein-Shaha

Secrétariat central

Yvonne Ribi (Secrétaire générale)
Christina Schumacher (Secrétaire générale adjointe)
Yvonne Eggimann (Ressources humaines et finances)
Roswitha Koch (Développement des soins infirmiers)
Christine Bally (Formation)
Sébastien Bourquin (Marketing et Prestations)
Pierre-André Wagner (Service juridique, Prestations des membres)
Nicole Eggimann (Rédaction)

Sections

Argovie / Soleure
Laurenzenvorstadt 129, 5000 Aarau
Co-présidence: Rolf Allemann, Claudia Hofmann
www.sbk-agso.ch

Bâle
Leimenstrasse 52, 4051 Bâle
Président: Daniel Simon
www.sbk-bsbl.ch

Berne
Monbijoustrasse 30, 3011 Berne
Présidente: Manuela Kocher Hirt
www.sbk-be.ch

Fribourg
Rte du Jura 29, Case postale 20, 1762 Givisiez
Présidente: Rachel Bourguet
www.asi-sbk-fr.ch

Genève
36, Avenue Cardinal Mermillod, 1227 Carouge
Présidente: Patricia Borrero
www.asi-ge.ch

Grisons
La Nicca Strasse 17, 7408 Cazis
Présidente: Renate Rutishauser
www.sbk-gr.ch

Neuchâtel / Jura
Rue des Flandres 5, 2000 Neuchâtel
Présidente: Isabelle Gindrat
www.asi-neju.ch

Saint-Gall/Thurgovie/Appenzell
Kolumbanstrasse 2, 9008 Saint-Gall
Présidente: Cornelia Hartmann
www.sbk-sg.ch

Tessin
Via Simen 8, 6830 Chiasso
Présidente: Luzia Mariani-Abächerli
www.asiticino.ch

Valais
Avenue Château de la Cour 4, 3960 Sierre
Président: Marco Volpi
www.asi-sbk-vs.ch

Vaud
Chemin de Boisy 49, 1004 Lausanne
Présidence: Carmen Catalioto Cuche
www.asi-vaud.ch

Suisse centrale
Denkmalstrasse 1, 6006 Lucerne
Présidente: Miriam Rittmann
www.sbk-zentralschweiz.ch

Zurich/Glaris/Schaffhouse
Sonnenbergstrasse 72, Postfach, 8603 Schwerzenbach
Présidente: Monika Anderegg
www.sbk-zh.ch

Associations spécialisées

ASIST Association suisse des infirmières de santé au travail
Présidente: Maryama El hamouyi-Inani
www.asist.ch

Curacasa Association suisse des infirmières indépendantes
Président: Gérard Villarejo
www.curacasa.ch

FSIA Fédération suisses des infirmières/infirmiers anesthésistes
Présidente: Michèle Giroud
www.siga-fsia.ch

Soins de longue durée Suisse
Présidente: Dominique Elmer
www.langzeitschweiz.ch

Soins d'urgence Suisse
Présidente: Petra Tobias
www.notfallpflege.ch

SNS Swiss Nursing Students
Co-présidence: Charlène Bonjour, Annina Bosshard
www.swissnursingstudents.ch

ASS Association suisse des stomathérapeutes
Présidente: Jolanda Baumann
www.svs-ass.ch

Membres collectifs

ASCL Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel
Présidente: Claudia Eisenhut

FPFP Fachgesellschaft Pflege Forensische Psychiatrie
Président: Michael Lehmann

IGRP Interessengemeinschaft Rehabilitationspflege
Présidente: Claudia Gabriel

LGB Lehrpersonen der Berufsbildung Gesundheit Schweiz
Présidente: Regula Tobler

SSMI Société suisse de médecine intensive
Président: Mark Marston

SVPOL Schweizerische Vereinigung des Pflegepersonals für Operations-Lagerungen
Président: Zelimir Kovacevic

APSI Association suisse pour les sciences infirmières
Présidente: Sabine Hahn

Participations

Centre de formation, Espace Compétences SA
Route de Grandvaux 14, 1096 Cully
www.espace-competences.ch

Commissions

Commission de gestion
Présidente: Gabriela Bischofberger

Commission pour les soins en santé mentale et psychiatrie
Présidente: Sofia Barca

Commission d'éthique
Présidente: Bianca Schaffert-Witvliet

Commission «eHealth et soins infirmiers»
Présidente: Friederike Thilo

Commission pour la formation postdiplôme d'infirmière domaine opératoire
Présidente: Brigitte Fritschi

Commission pour la formation postdiplôme d'infirmière clinicienne
Président: Thomas Iseli

Commission de reconnaissance conseils en diabétologie
Présidente: Christine Bally, ASI

Commission e-log
Président: Ueli Wehrli

Groupes d'intérêts communs

IG Akutgeriatrie
Présidente: Ursula Gallizzi
www.igakutgeriatrie.ch

GIC Suisse ANP
Présidente: Claudia Lecoultré
www.swiss-anp.ch

ASRIC Assemblée suisse-romande des infirmières/iers cliniciennes/iens
Présidente: Cristina Henry

GICID GIC suisse d'infirmières/iers-conseil en diabétologie
Co-présidence: Maria Wilders, Corinne Widmer-Lüdi
www.sidb-gicid.ch

fibs Fachexperten/-innen für Infektionsprävention und Berater/-innen Spitalhygiene
Présidente: Yvonne Fietze
www.fibs.ch

SIFI Spécialistes infirmiers en prévention de l'infection
Présidente: Béatrice Duvillard
www.sifi.ch

ISMIC Infirmières spécialisées en médecines alternatives et complémentaires
Présidente: Catherine Leuba
www.ismic.ch

SIDOPS Soins infirmiers domaine opératoire Suisse
Co-Présidence: Romain Gentina, Fatma Hayoun
www.sigop-sidops.ch

GICI GIC Informatique dans les soins infirmiers
Président: Lucien Portenier
www.swissnurse.ch

GISP Spécialistes en soins de plaies et cicatrisation
Présidente: Judith Soto Chételat
www.ig-wundspezialisten.ch

Fondation de secours

Conseil de fondation
Président: Renato Viola

ASI
Choisystrasse 1
Case postale
3001 Berne
info@sbk-asi.ch
sbk-asi.ch